

NOUVEAUTÉ 2026



du commerce équitable dans ma cantine

Depuis 2022, la loi EGalim impose que **tous les restaurants collectifs intègrent au moins 50 % de produits durables et de qualité**, dont **20 % issus de l'agriculture biologique**. Concrètement, les établissements doivent intégrer des produits répondant à des signes officiels de qualité (agriculture biologique, label rouge, AOP, etc.) ou issus de démarches reconnues comme durables, **comme le commerce équitable** ! C'est la loi Climat et Résilience (2021) qui est venue **compléter** EGalim : les produits issus du commerce équitable sont reconnus au titre de leur contribution à une alimentation durable.

En complément, la loi EGalim impose également la **télédéclaration annuelle des achats alimentaires** sur la plateforme publique **Ma Cantine**. Tous les gestionnaires de restauration collective doivent y renseigner les données d'achats de l'année précédente afin de vérifier leur conformité avec les objectifs réglementaires. Cette démarche permet de suivre l'atteinte des 50 % de produits durables et de qualité.

Visibiliser les achats en commerce équitable

De plus en plus d'entreprises développent une offre dédiée spécialement à la restauration collective et issus de filières équitables rémunératrices pour les producteurs. Commerce Équitable France participe à la structuration du secteur et a demandé au Conseil National de la Restauration Collective de renforcer les outils de pilotage du dispositif **Ma Cantine** permettant de monitorer précisément les achats dans toutes les catégories de durabilité.

En déclarant leurs achats équitables, les collectivités témoignent de leur conformité aux exigences de la loi EGalim et envoient des signaux positifs au marché pour développer tout le potentiel d'une alimentation durable et équitable.

Télédéclarer ses achats en commerce équitable

Il est désormais possible de déclarer vos achats en commerce équitable. Et c'est très facile !

Déclarer de manière distincte les produits de commerce équitable qui sont également bio ET les produits uniquement issues de filières de commerce équitable labellisées.

Étape 4 sur 7
Valeurs totales des autres achats EGalim ou critères d'achats

Étape suivante : Zoom sur la famille « viandes et volailles »

Produit ayant plusieurs labels : la valeur d'achat ne pourra être comptée que dans une seule des catégories.

La valeur (en € HT) des autres achats EGalim

0 € HT

Remplir les achats « autre EGalim » avec 732.83 €

Dont valeur (en € HT) des achats Commerce équitable (hors bio)
Optionnel

Je ne sais pas € HT

Outil "Mes achats" : Vous n'avez pas renseigné d'achats « commerce équitable (hors bio) »

La campagne de télédéclaration 2026 des données d'achats alimentaires pour les restaurations collectives **est ouverte**. Vous avez jusqu'au 31 mars pour faire vos déclarations !

- Achats de produits labellisés commerce équitable et bio (c'est une situation fréquente).

Voici la case dans laquelle entrer vos montants d'achat (ces montants restent inclus dans le total des achats Bio)

QUALITÉ DES PRODUITS

Étape 3 sur 7
Valeurs totales des achats Bio et SIQO (Label Rouge, AOC / AOP, IGP, STG)

Étape suivante : Valeurs totales des autres achats EGalim ou critères d'achats

Produit ayant plusieurs labels : la valeur d'achat ne pourra être comptée que dans une seule des catégories. Par exemple, un produit à la fois biologique et label rouge ne sera comptabilisé que dans la catégorie 'bio'.

La valeur (en € HT) de mes achats Bio ou en conversion Bio

195.66 € HT

Remplir les achats bio avec 195.41 €

Dont valeur (en € HT) de mes achats Bio et Commerce équitable
Optionnel

Je ne sais pas € HT

Outil "Mes achats" : Vous n'avez pas renseigné d'achats Bio et Commerce équitable

La valeur (en € HT) de mes achats SIQO (Label Rouge, AOC / AOP, IGP, STG)

0 € HT

Remplir les achats SIQO avec 101.31 €

- Achats de produits labellisés en commerce équitable et non bio

Voici la case pour entrer le montant de vos achats (les achats en commerce équitable restent inclus dans le total des achats EGalim non Bio)

Étape 4 sur 7
Valeurs totales des autres achats EGalim ou critères d'achats

Étape suivante : Zoom sur la famille « viandes et volailles »

Produit ayant plusieurs labels : la valeur d'achat ne pourra être comptée que dans une seule des catégories.

La valeur (en € HT) des autres achats EGalim

0 € HT

Remplir les achats « autre EGalim » avec 732.83 €

Dont valeur (en € HT) des achats Commerce équitable (hors bio)
Optionnel

Je ne sais pas € HT

Outil "Mes achats" : Vous n'avez pas renseigné d'achats « commerce équitable (hors bio) »

Reconnaître dans ses achats les produits de commerce équitable

Appuyez-vous sur les **labels de commerce équitable** qui identifient les produits labellisés de commerce équitable :



Aller plus loin

Ressources Commerce Équitable France



[Guide « Du commerce équitable dans ma cuisine »](#)

[Se former auprès de Commerce Équitable France sur la restauration collective](#)

Territoires de Commerce Équitable

Le réseau « [Territoires de Commerce Équitable](#) », piloté par Commerce Équitable France, valorise les collectivités qui s'engagent pour plus d'équité dans les relations économiques et offre un cadre pour stimuler et accompagner le changement : en valorisant leurs démarches d'exemplarité, en mutualisant les pratiques et en favorisant la diffusion des innovations.



Ouvert à toutes les collectivités, ce réseau est une opportunité de fédérer et développer des projets élaborés avec les partenaires locaux, et rendre visibles leurs initiatives.

Ressources Ma Cantine

[Télédéclaration simplifiée : récapitulatif des champs à renseigner](#)

[Télédéclaration détaillée : tableau récapitulatif des champs à renseigner](#)